

Parcours et lieux :

Durée :

- 10 mois en alternance soit 735h en centre et 560h en entreprise avec un volume horaire de 35h/semaine.

3 Sites dans le Val d'Oise (95) :

- Site de Cergy-Pontoise : Immeuble 3 Fontaines, Hall C, 2^{ème} étage, 95000 CERGY
- Site d'Argenteuil : 95 Rue Paul Vaillant Couturier, 95100 ARGENTEUIL
- Site de Roissy-Pays de France : 13 Rue de l'Escouvrier, 95200 SARCELLES

Tous nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Public et prérequis :

- Jeunes de 16 à 25 ans (30 ans si RQTH) sans qualification et demandeurs d'emploi
- Aucun autre prérequis n'est exigé

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences en entreprise et en centre se fait tout au long de la formation :

- 8 domaines de compétences organisés en 4 paliers permettent d'objectiver la progression tout au long du parcours
- Autoévaluation - évaluations au fil de l'eau en centre et en entreprise
- Co-évaluation : participation des stagiaires lors des positionnements pour l'individualisation de leur parcours.
- Une attestation de compétences est délivrée et un suivi post-formation est assuré pendant un an

Contactez-nous :

01 39 96 42 70 **ARGENTEUIL**
samy.zeghlache@e2c95.fr

01 72 85 70 00 **CERGY**
beatrice.godomen@e2c95.fr

01 34 04 10 02 **SARCELLES**
patrick.heiss@e2c95.fr

www.e2c95.fr

L'école de la 2^e chance est un dispositif **d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne**. La formation est rémunérée et financée par la Région Ile de France, elle se déroule à Cergy, Sarcelles et Argenteuil. Les inscriptions et les entrées se font tout au long de l'année (généralement une entrée mensuelle).

Objectifs de la formation

L'E2C vous offre un accompagnement global individualisé pour :

- Renforcer votre autonomie
- Développer et acquérir de nouvelles compétences adaptées à votre projet professionnel
- Développer et renforcer votre expérience par des immersions en entreprise
- Résoudre les problématiques périphériques tout au long de votre cursus vers l'insertion

Contenu de la formation

Le référentiel de compétences du réseau E2C France est mobilisé pour élaborer le parcours de formation individuel d'acquisition de compétences professionnelles et socioprofessionnelles.

Durant le parcours, les stagiaires alternent les périodes en centre et stages en entreprise.

Les objectifs poursuivis pour élaborer un parcours d'accès à l'emploi et/ou à la formation qualifiante :

- Consolider des savoirs de base
- Participer à la mise en œuvre des projets socioculturels pour développer des compétences sociales et personnelles
- Découvrir des secteurs d'activités, des métiers et des emplois
- Tester et valider des compétences pour se professionnaliser
- Confirmer un projet avec l'acquisition des gestes professionnels

Moyens et modalités pédagogiques

- L'individualisation dès le début du parcours
- Le PIF (plan individuel de formation) formalise les objectifs de formation contribuant au développement des compétences visées.
- Des ateliers de savoirs de base et des projets collectifs favorisent la dimension du travail en équipe. Les mises en situations professionnelles en entreprise, visent la sortie vers un emploi ou une formation. Des mises en situation font partie intégrante de notre démarche pédagogique (Ex: Fablab, travaux paysagers...).
- Des Format(rice)urs référents pour des publics 16-30 ans expérimenté(e)s en techniques d'accompagnement professionnel et du champ social selon la méthode d'approche par compétences (APC). Ils accompagnent sur l'ensemble des secteurs d'activité.

GESTION DES CANDIDATURES

INSCRIPTION

- Site internet
- Téléphone
- Déplacement
- Orientation partenaires

INFORMATION COLLECTIVE

- Présentation de l'E2C et de l'offre de formation
- Dossier d'inscription
- Entretien individuel avec le candidat
- Identification des besoins et des freins

RETOUR CANDIDATURE

- Intégration : Communication de date de rentrée + envoi de la convocation par mail sous 72 H
- Réorientation : Communication par mail des coordonnées de l'organisme vers lequel le candidat est orienté (copie prescripteurs)

PRISE DE CONTACT

- Prise de contact avec le candidat sous 24 H
- Invitation à la réunion d'informations collective
- Confirmation de présence par le candidat

COMMISSION DE VALIDATION

- Commission de validation sous 24 H
- Décision : intégration E2C ou réorientation
- Réorientation : Prise de contact avec le partenaire sous 24 H